(N.° 179. *)

B. n°. 93.

D. 479.

LOI

Portant que toutes les personnes connues sous le nom de rebelles de la Vendée *et de* chouans, *qui déposeront leurs armes dans le délai d'un mois, ne seront ni inquiétées ni recherchées pour le fait de leur révolte.*

Du 12 Frimaire l'an troisième de la République française, une et indivisible.

LA CONVENTION NATIONALE, après avoir entendu le rapport de son comité de salut public, décrète :

ARTICLE PREMIER.

Toutes les personnes connues dans les arrondissemens des armées de l'Ouest, des côtes de Brest et des côtes de Cherbourg sous le nom de *rebelles de la Vendée* et de *chouans*, qui déposeront leurs armes dans le mois qui suivra le jour de la publication du présent décret, ne seront ni inquiétées ni recherchées dans la suite pour le fait de leur révolte.

II.

Les armes seront déposées aux municipalités des communes que les représentans du peuple indiqueront.

III.

Pour l'exécution du présent décret, les représentans du peuple *Menuau*, *Delaunay*, *Gaudin*, *Lofficial*, *Morisson* et *Chaillon* se rendront dans les départemens qui composent l'arrondissement de l'armée de l'Ouest; et les représentans *Guezno*, et *Guermeur*, dans les départemens qui composent les arrondissemens des armées des côtes de Brest et de Cherbourg. Ces représentans sont investis des mêmes pouvoirs que les autres représentans envoyés près lesdites armées et dans les départemens.

PROCLAMATION.

*LA CONVENTION NATIONALE, à tous ceux qui ont pris part aux révoltes qui ont éclaté dans les arrondissemens des armées de l'*Ouest, *des* côtes de Brest *et des* côtes de Cherbourg.

Depuis deux ans vos contrées sont en proie aux horreurs de la guerre. Ces climats fertiles que la nature semblait avoir destinés pour être le séjour du bonheur,

THE NEWBERRY LIBRARY

sont devenus des lieux de proscription et de carnage. Le courage des enfans de la patrie s'est tourné contre elle-même ; la flamme a dévoré les habitations, et la terre couverte de ruines et de cyprès refuse à ceux qui survivent les subsistances dont elle était prodigue.

Telles sont, ô Français! les plaies douloureuses qu'ont faites à la patrie l'orgueil et l'imposture. Des fourbes ont abusé de votre inexpérience : c'est au nom d'un ciel juste qu'ils armaient vos mains du fer parricide; c'est au nom de l'humanité qu'ils dévouaient à la mort des milliers de victimes; c'est au nom de la vertu qu'ils attiraient chez vous des scélérats de toutes les parties de la France, qu'ils faisaient de votre pays le réceptacle de tous les monstres vomis du sein des nations étrangères.

Oh! que de sang répandu pour quelques hommes qui voulaient dominer! Et vous qu'ils ont entraînés, pourquoi faut-il que vous ayez rejeté la lumière qui vous était offerte, pour ne saisir qu'un fantôme cruel! Pourquoi faut-il que vous ayez préféré des maîtres à des frères, et les torches du fanatisme au flambeau de la raison!

Que vos yeux se dessillent enfin! N'est-il pas temps de mettre un terme à tant de calamités? Affaiblis par des pertes multipliées, désunis, errans par bandes éparses, sans autre ressource que celle du désespoir, il vous reste encore un asyle dans la générosité nationale. Oui, vos frères, le peuple français tout entier veut vous croire plus égarés que coupables; ses bras vous sont tendus, et la Convention nationale vous pardonne en son nom si vous posez les armes, si le repentir, si l'amitié sincère vous ramènent à lui: sa parole est sacrée, et si d'infidèles délégués ont abusé de sa confiance et de la vôtre, il en sera fait justice.

Ainsi la République, terrible envers ses ennemis du dedans, comme elle l'est envers ceux du dehors, se plaît à rallier ses enfans égarés. Profitez de sa clémence; hatez-vous de rentrer au sein de la patrie. Les auteurs de tous vos maux sont ceux qui vous ont séduits. Il est temps que les ennemis de la France cessent de repaître leurs yeux du spectacle de nos dissensions intestines; eux seuls sourient à vos malheurs, eux seuls en profitent: il faut déjouer leur politique impie; il faut tourner contre eux ces armes qu'ils ont apportées chez vous pour notre destruction.

Français, n'appartenez-vous donc plus à ce peuple sensible et généreux? Les liens de la nature sont-ils brisés entre nous? et le sang des Anglais a-t-il passé dans vos veines? Massacrerez-vous les familles de vos frères vainqueurs de l'Europe, plutôt que de vous unir à eux pour partager leur gloire? Non : l'éclair de la vérité a frappé vos regards; déjà plusieurs d'entre vous sont rentrés, et la sécurité a été le prix de leur confiance. Revenez tous; que les foyers de chacun de vous

deviennent sûrs et paisibles, que l'abondance renaisse, que les champs se culti-vent, que les communications se rétablissent: ne songeons plus qu'à nous venger ensemble de l'ennemi commun, de cette nation implacable et jalouse, qui a lancé parmi nous les brandons de la discorde; que l'énergie républicaine se dirige contre ces violateurs des droits de tous les peuples; que tout s'anime dans nos ports, que l'Océan se couvre de corsaires, et qu'une guerre à mort passe enfin, avec tous ses fléaux, des bords de la Loire aux bords de la Tamise.

Visé par le représentant du peuple, inspecteur aux procés-verbaux. Signé *Joseph Becker.*

Collationné à l'original, par nous président et secrétaires de la Convention nationale. A Paris le 13 Frimaire, an troisième de la République française, une et indivisible. *Signé* Clauzel, *président;* Duval (de l'Aube), Merlino, Thirion, J. S. Rovère, Porcher, Baudin, *secrétaires.*

A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE DU DÉPOT DES LOIS,
Place de la Réunion, ci-devant grand-Carrousel.

AN IIIe. DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE,
UNE ET INDIVISIBLE.